

# Diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Santé

**Type de diplôme :**

Diplôme d'Etat

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 3

**Niveau de diplôme :**

[ Autre ]

**Lieu(x) de formation :**

Créteil – Campus Henri Mondor

**Durée des études :**

4 ans

**Accessible en :**

Formation initiale

**Présentation de la formation**

- Former des professionnels de santé
- Contribuer au développement de la recherche
- Être capable de travailler en multidisciplinarité
- Faire évoluer les pratiques en s'appuyant sur l'analyse et le raisonnement

**Les + de la formation**

- L'IUK fait partie de la Faculté de Santé de l'UPEC et donc bénéficie des mêmes apports scientifiques que les autres formations médicales et paramédicales.
- L'environnement est très favorable aux études, avec un pôle étudiant en pleine expansion et un cadre exceptionnel et une ouverture sur l'international.
- Pratique en alternance avec des stages

**Capacité d'accueil**

29 places

**Débouchés professionnels**

- Métier (Diplôme d'État) de masseur-kinésithérapeute
- Poursuite d'étude à l'Université

**Environnement de recherche**

- Des liens forts enseignement, pratique et recherche
- Un rattachement avec des laboratoires et des unités de recherche de l'UPEC

**Nos axes de recherches :**

- Biomécanique et le métabolisme des tissus
- Exercice et l'activité physique
- Santé des individus et des populations

**Organisation de la formation**

Les 4 années effectuées à l'IUK sont réparties en deux cycles. La formation est composée d'enseignements théoriques (réalisés en présentiel et à distance) et pratiques. La formation comprend également 1500 heures de stages cliniques qui s'effectuent tout au long du cursus qui se déroulent sur des terrains de stage constitués par les hôpitaux, les centres de rééducation, les cabinets de praticiens ou maison de santé.

L'évaluation des connaissances, des compétences et des aptitudes est continue sur toute la durée du cursus.

Le programme suit le référentiel des instituts de formation et depuis la rentrée 2020, il s'inscrit dans la réforme des études de santé afin de permettre une mutualisation et des échanges entre les différentes formations en santé au niveau licence puis potentiellement au niveau master.

La formation aboutit à la délivrance d'un Diplôme d'Etat de Masso-

kinésithérapie et à 300 ECTS.

## Stage / Alternance

1 470 heures de stages s'étalent tout au long du cursus. Les 7 stages sont l'opportunité de découvrir différents aspects de l'exercice clinique du kinésithérapeute (salarié, libéral) mais aussi des nombreuses spécialités selon les publics (âges, genre, affections chroniques), les interventions (individuelles ou populationnelles, préventive ou curative), les interventions possibles selon les affections (musculo squelettiques, neurologiques, respiratoire, santé au travail, sport etc.). Les stages cliniques se déroulent à temps plein. La durée des stages varie de 2 à 6 semaines.

## Modalités d'admission en formation initiale

Toute personne **ayant validé une première année de licence santé ou un parcours santé** reconnu par l'université Paris-Est Créteil.

Pour la rentrée 2021, la capacité d'accueil est de 29 places. Elles seront accessibles de la manière suivante :

- 26 places par la licence Santé et licences disciplinaires de l'**UPEC**
- 3 places par convention avec l'**Université Gustave Eiffel**
- 2 places supplémentaires sont ouvertes en formation continue

## Modalités d'admission en formation continue

Les candidats doivent satisfaire à des conditions d'admissibilité (arrêté au diplôme d'état de masseur kinésithérapeute du 02 septembre 2015, article 25). L'admission est prononcée par un jury après un examen de dossier et un entretien. Le nombre de places accessibles varie chaque année selon les capacités d'accueil de l'IUK. Des frais de scolarité complémentaires peuvent être demandés.

Un dossier d'inscription est à télécharger et à renvoyer par courriel à l'adresse: [iuk@u-pec.fr](mailto:iuk@u-pec.fr) **entre le 8 janvier et le 31 mars 2024**

## Tarifs

Droits universitaires en vigueur

## Partenariats

Nous développons un réseau de partenaires privilégiés avec des centres, institutions et cliniciens implantés autour de l'institut. Ils peuvent s'effectuer partout en France. Il est possible de réaliser un stage dans des établissements à l'étranger dans le cadre de conventions spécifiques.

Le financement de l'IUK est réalisé par :

- > La région île de France
- > Le département de Seine et Marne
- > L'université de Créteil

L'institut est affilié au Syndicat National des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (SNIFMK)

## Responsables pédagogiques

Directeur : Pierre Portero

Directeur adjoint : Jean-Philippe Regnaud

Directrice adjointe : Claire Marsal

## Secrétariat

Isabelle Le Henand

Tél : 01 60 74 68 38 / 68 39

[iuk@u-pec.fr](mailto:iuk@u-pec.fr)

